
Coûts liés à l'alcool en Suisse

Rapport final établi sur ordre de l'Office fédéral de la santé publique
Contrat n° 12.00466

Barbara Fischer

Dr. Harry Telser

Dr. Philippe Widmer

Dr. Karolin Leukert

Résumé

Dans la présente étude, nous avons calculé les coûts sociaux de la consommation d'alcool en Suisse. D'une part, l'alcool constitue un facteur de risque pour environ 60 maladies. D'autre part, il influence le comportement des personnes, et représente donc un facteur de risque en matière d'accidents, d'actes de violence et d'autres délits, ainsi que des pertes de productivité sur le poste de travail. Cela représente un coût pour la société, qui se manifeste sous différents types.

Méthodologie

Nous utiliserons la classification couramment utilisée dans la littérature qui consiste à diviser les coûts en coûts directs, indirects et intangibles. Les coûts directs correspondent aux dépenses financières incombant à la société en raison de la consommation de ressources liées à l'alcool (par ex. dépenses de santé pour la lutte contre les maladies liées à l'alcool). Les coûts indirects englobent les pertes de productivité économiques, résultant d'une maladie liée à l'alcool (morbidité) et aux décès (mortalité). L'économie nationale perd ainsi des ressources, qui ne sont plus disponibles pour générer des marchandises et des prestations de service. Concernant les coûts intangibles, il s'agit des pertes d'usage liées à l'alcool, n'ayant toutefois aucune répercussion directe sur la consommation des ressources de l'économie nationale. En font partie les troubles physiques et psychiques, tels que la souffrance, la douleur ou une perte générale de qualité de vie.

Les coûts intangibles ne seront pas pris en compte dans les données à l'échelle de la Suisse. D'une part, il s'agit en effet en grande partie de coûts portés par des personnes privées. Ainsi, les personnes en cause se chargent généralement seuls de ces coûts et ne les imposent pas à des tiers, contrairement aux coûts directs et indirects. D'autre part, la société ne perd pas de ressources à cause des coûts intangibles.

Coûts directs

La consommation d'alcool provoque des coûts directs notamment dans le secteur de la santé, sous forme de dépenses de santé pour le traitement des maladies liées à l'alcool, les accidents et les blessures. Nous procédons à un calcul du bas vers le haut (bottom-up) de ces coûts. Pour ce faire, nous avons besoin du nombre de cas stationnaires et ambulatoires dans les catégories dans lesquelles l'alcool constitue un facteur de risque. En font partie environ 60 maladies, presque tous les types d'accident, ainsi que les blessures. Les informations proviennent des différentes sources de données de soins de santé stationnaires et ambulatoires. À partir de ces cas, nous définissons une seconde étape, celle pouvant être imputée à l'alcool. À cet effet, nous utilisons des fractions attribuables, calculées en fonction de la consommation d'alcool en Suisse et des risques supérieurs de maladie et d'accident des personnes consommant de l'alcool. Pour chacune des catégories de maladie et d'accident, nous trouvons un facteur indiquant le nombre de cas liés à l'alcool dans la catégorie concernée. Dans la présente étude, nous nous appuyons sur les fractions attribuables à l'alcool calculées par Addiction Suisse. Après calcul des cas liés à l'alcool

pour chaque catégorie, nous les multiplions, au cours d'une troisième étape, avec les coûts moyens par cas par catégorie afin d'obtenir les coûts liés à l'alcool. Les coûts par cas sont également issus de diverses sources de données nationales et cantonales concernant les soins de santé stationnaires et ambulatoires. En ce qui concerne les coûts directs dans le secteur de la santé, nous avons également tenu compte de l'effet de protection potentiel de l'alcool sur les maladies cardiovasculaires et le diabète. La consommation modérée d'alcool peut en effet réduire le nombre de nouveaux cas pour ces deux pathologies. Nous calculons donc les coûts nets en déduisant les économies correspondant aux cas évités par la consommation modérée d'alcool des coûts bruts.

La consommation d'alcool entraîne néanmoins également des coûts directs en dehors du secteur de la santé. Il s'agit des dépenses portées par l'État liées aux délits commis suite à la consommation d'alcool dans les services de police, la justice et la filière pénale. Un calcul du bas vers le haut de ces coûts n'est pas possible en Suisse en raison de l'absence ou l'insuffisance de données. Nous avons donc choisi une définition des coûts du haut vers le bas (top-down). Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'ensemble des coûts dépensés en Suisse pour la police, la justice et la filière pénale pour déterminer le pourcentage pouvant être imputé aux délits causés par l'alcool. Outre les statistiques de dépenses nationales, nous nous servons notamment des sources de données cantonales qui répertorient d'une part les délits ayant un rapport avec l'alcool, et d'autre part la répartition de ces coûts sur la police, la justice et la filière pénale pour ces délits. Nous n'avons pas été en mesure de tenir compte des dommages matériels liés à l'alcool, les données étant insuffisantes.

Pertes de productivité

La consommation d'alcool provoque des coûts indirects sous forme de pertes de productivité. Ces coûts sont d'une part dus aux décès prématurés liés à l'alcool. En outre, les maladies liées à l'alcool causent des départs à la retraite anticipés et des absences sur le poste de travail (absentéisme), ou des capacités réduites pendant les horaires de travail (présentéisme). L'absentéisme et le présentéisme ne sont pas obligatoirement liés à la maladie, mais peuvent être provoqués à la suite immédiate de la consommation d'alcool, par exemple dans le cadre d'absences suite à une gueule de bois ou d'une performance de travail réduite sur le poste de travail à cause de l'alcool.

Dans la présente étude, nous établissons les pertes de productivité au moyen de différentes méthodes. En priorité, nous nous sommes fondés sur la méthode du capital humain permettant d'évaluer le temps total perdu pour morbidité et mortalité sur la base d'un taux salarial. La méthode du capital humain peut conduire à une surestimation des coûts, car elle se base sur une activité à temps complet et tout temps perdu se reporte sous forme de coût économique. Pour cette raison, nous avons calculé les coûts indirects en employant en supplément la méthode des coûts de friction, qui limite le temps perdu à une période de friction au cours de laquelle les employeurs remplacent l'employé absent. Pour les pertes de productivité directement liées à l'alcool, nous utilisons les résultats d'un questionnaire réalisé en 2010 dans les entreprises.

Le temps de travail non rémunéré a par principe également été pris en compte pour le calcul des coûts indirects. La seule exception est constituée par les coûts des soins informels, c'est-à-dire le temps perdu lorsque des proches soignent gratuitement des malades souffrant d'une pathologie liée à l'alcool. Les données correspondantes n'étant pas suffisantes, les soins informels n'ont donc pas pu être pris en compte.

Coûts liés à l'alcool en Suisse 2010

Les coûts sociaux de la consommation d'alcool en Suisse étaient d'environ 4,2 milliards CHF en 2010 (cf. **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**). Ces chiffres incluent environ 450 millions CHF de réductions de coûts relatives à l'effet de protection de la consommation modérée d'alcool dans certaines maladies. Le montant calculé comprend un certain niveau d'incertitude, car les calculs se basent sur de nombreuses suppositions et la disponibilité des données n'était pas toujours exhaustive pour tous les types de coûts. En fonction de la méthode utilisée et des suppositions prises en compte, la valeur du total des coûts sociaux de la consommation d'alcool varie entre 2,2 et 4,8 milliards CHF (non répertorié dans le tableau). En outre, vu les données à disposition, il nous était impossible de prendre en compte tous les coûts liés à l'alcool (comme les dommages matériels ou les soins informels).

Tableau 1 Coûts liés à l'alcool en Suisse 2010

	Coûts liés à l'alcool en millions CHF		Pourcentage par rapport aux coûts totaux (nets)
	Brut	Net	
Coûts directs	1077	864	20%
Secteur de la santé	826	613	15%
Poursuites pénales	251	251	6%
Coûts indirects*	3590	3360	80%
Pertes de productivité pour mortalité	1520	1393	33%
Pertes de productivité pour morbidité	896	792	19%
Pertes de productivité directes	1175	1175	28%
Total	4668	4224	100%

Les sommes peuvent présenter de légers écarts en raison des règles d'arrondi appliquées.

* Les coûts indirects sont calculés selon la méthode du capital humain (taux d'escompte 2%)

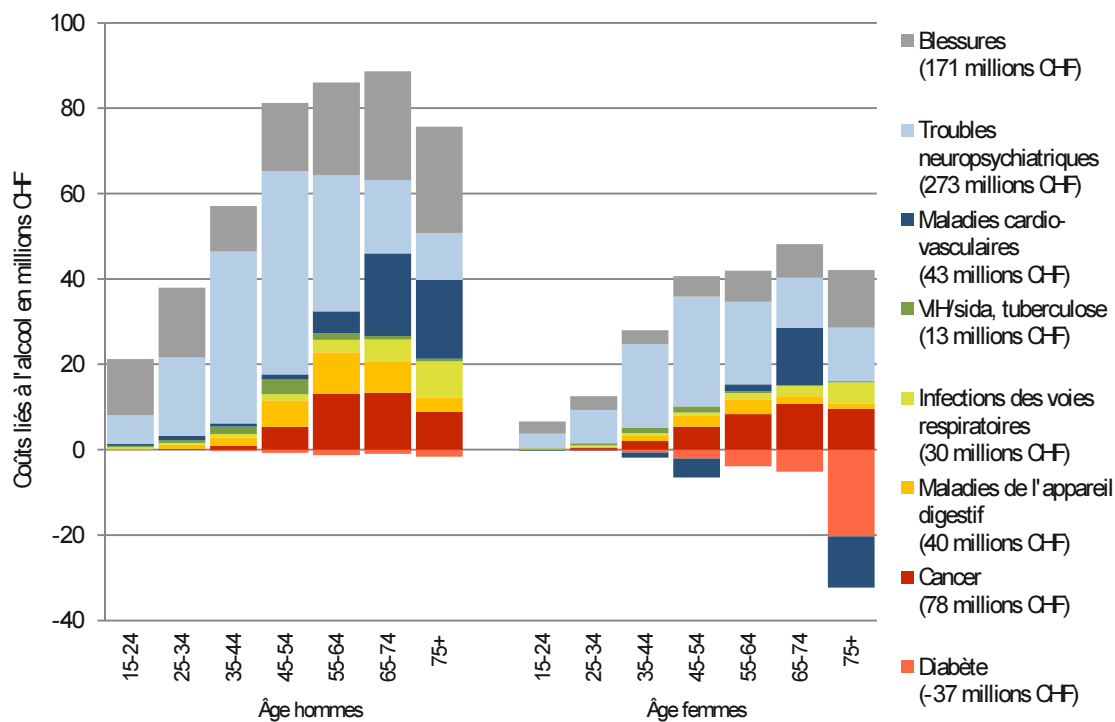
La consommation d'alcool a entraîné des coûts à hauteur de 4,7 milliards CHF en Suisse en 2010. Grâce à l'effet de protection de la consommation modérée d'alcool sur certaines maladies, l'on obtient une réduction des coûts de 444 millions, de telle sorte que le total des coûts s'élève à 4,2 milliards CHF. Parmi cette somme, 80% sont dus aux pertes de productivité (coûts indirects).

Source: calculs internes, Polynomics.

Seuls 20%, c'est-à-dire 864 millions CHF des coûts totaux liés à la consommation d'alcool sont des coûts directs, la plus grande partie étant représentée par les dépenses pour le secteur de la

santé (613 millions CHF). Ces coûts liés à l'alcool dans le secteur de la santé correspondent à environ 1% des dépenses de santé totales en Suisse. Dans ce cadre, la consommation d'alcool a provoqué les coûts les plus élevés dans les catégories des blessures et des troubles neuropsychiatriques (cf. **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**). Dans le premier cas, les coûts sont principalement dus aux accidents liés à la consommation d'alcool, alors que dans le second cas, les causes principales sont le syndrome de sevrage de l'alcool et les troubles du comportement. Chez les femmes, les économies sont plus élevées que les coûts grâce à l'effet de protection de la consommation modérée d'alcool en cas de diabète et partiellement, pour les maladies cardio-vasculaires. Chez les hommes, ce principe ne s'applique que de manière réduite au diabète. En outre, les hommes coûtent par principe plus chers que les femmes. Ceci est principalement dû à leur consommation plus élevée d'alcool.

Figure 1 Coûts dans le secteur de la santé par catégories de maladies



La figure illustre le total des coûts liés à l'alcool dans le secteur de la santé. Les coûts les plus élevés se trouvent dans la catégorie des maladies neuropsychiatriques; principalement en raison du syndrome de sevrage de l'alcool ou des troubles psychiques ou du comportement en raison de l'alcool. Concernant les pathologies cardio-vasculaires, les coûts prédominent chez les hommes, notamment pour l'hypertension. Chez les femmes plus jeunes et à partir de 75 ans, la réduction des coûts issue des cardiopathies ischémiques et des accidents vasculaires prédomine. Le diabète produit une réduction des coûts, notamment chez les femmes de plus de 75 ans, car la consommation modérée d'alcool a permis de réduire le nombre de nouveaux cas.

Source: calculs internes, Polynomics.

Avec 3,4 milliards CHF, la part prédominante des coûts sociaux liés à la consommation d'alcool réside dans les coûts indirects sous forme de pertes de productivité. Dans ce cas aussi, l'on constate que les hommes présentent des coûts plus élevés que les femmes (cf. **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**). Outre la consommation plus élevée d'alcool, ceci est également dû au fait que les pertes de productivité par personne sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Cela s'explique en partie par le fait que les hommes travaillent plus souvent à temps complet, avec un salaire moyen plus élevé.

L'utilisation de la méthode du capital humain a une influence considérable sur les résultats. Ceci est dû au fait que tout temps de travail perdu est considéré comme des coûts. Si une personne décède prématurément, les années de vie perdues avant le départ en retraite sont considérées comme coûts sociaux. En cas d'utilisation de l'approche des coûts de friction, qui ne tient compte que des coûts pendant une période de friction de plusieurs mois, les pertes de productivité liées à la consommation d'alcool sont réduites pratiquement de moitié (environ 1,7 milliard CHF par rapport à 3,4 milliards CHF).

Tableau 2 Pertes de productivité 2010

Coûts liés à l'alcool en millions CHF	Méthode du capital humain*			Méthode des coûts de friction		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Mortalité	1112	282	1393	23	6	29
Morbidité	672	120	792	393	85	478
Perte de productivité directe	–	–	1175	–	–	1175
Total	–	–	3360	–	–	1681

Les sommes peuvent présenter de légers écarts en raison des règles d'arrondi appliquées.

* Méthode du capital humain (taux d'escompte 2%); méthode des coûts de friction (période de friction de 3 mois)

En cas d'utilisation de la méthode du capital humain, l'on obtient des pertes de productivité de 3,4 milliards CHF pour l'année 2010. La méthode des coûts de friction quant à elle réduit de moitié ces coûts, avec un montant de 1,7 milliard CHF. La différence est notamment visible dans les pertes de productivité liées à la mortalité. Dans les deux méthodes, les hommes sont à l'origine de 80% des coûts (mortalité et morbidité).

Source: calculs internes, Polynomics.

Comparaison internationale

Lorsque l'on compare les résultats de la présente étude avec ceux de la littérature internationale, l'on constate que les coûts sociaux liés à la consommation d'alcool en Suisse se trouvent dans la plage inférieure avec 0,7% du PIB. La plupart des autres pays présentent des taux compris entre 1 et 2%. Pour certains, ces taux grimpent jusqu'à 5,5%.

Qui porte les coûts

Et finalement, en observant les organes porteurs des coûts de la consommation d'alcool, l'on peut noter que les entreprises se chargent d'environ 40% de ces coûts (environ 1,7 milliard CHF). Il s'agit notamment des pertes de productivité immédiates, ainsi qu'une partie des absences pour mortalité et morbidité. Un autre bloc tout aussi important (c'est-à-dire 40% des coûts) n'est porté par aucun groupe spécifique, mais incombe à l'économie de manière générale. Il s'agit des pertes de productivité liées aux décès prématurés et aux départs à la retraite anticipés. Ces pertes sont du temps perdu, qui aurait pu être utilisé pour augmenter la prospérité de l'économie nationale suisse. Les 20% de coûts restants (environ 800 millions CHF) sont à la charge de l'État, des assurances sociales et des foyers, 500 millions CHF étant portés par l'État.



Polynomics AG
Baslerstrasse 44
CH-4600 Olten
www.polynomics.ch
polynomics@polynomics.ch
Telefon +41 62 205 15 70
Fax +41 62 205 15 80
